

06 JAN. 2015

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE PEZENAS

SEANCE du 12 DECEMBRE 2014

DLB 1093/2014

L'an deux mille quatorze et le Vendredi 12 Décembre 2014, à 17h00, les membres du Comité Syndical du SICTOM de la Région de Pézenas-Agde se sont réunis en session ordinaire, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain VOGEL-SINGER, Président.

Présents : Alain VOGEL-SINGER, Alain BIOLA, Louis BORRAS, Bernard CHAUD, Bruno JULIEN, Jean-Pierre LAMBERT, Dominique MARCOS, Jean-Claude RENAU, José SATORRE, Michel SUERE, Claude BASTIER, Philippe AUDOUI, Jean-Marie AT, Edgar SICARD, Louis BENTAJOU, Rémi BOUYALA, Louis CARME, Michel CARAYON, Marc GUERIN, Adam DA SILVA, Laurent DURBAN, Robert GAIRAUD, Cyril GAUDY, Cédric CHAUVÉAU, Rémy GLOMOT, Alain GRENIER, Alain HUC, Jean-Camille PALMIER, Philippe MARTINEZ, Stéphane PEPIN-BONNET, Daniel RENAUD, Alain RYAux, Bernard SAUCEROTTE, Michel TRINQUIER, Olivier BRUN, Christian RIGAUD, Christian ALLEMNAY, Antoine BARXIAS-CASTIES, François TAUPIN, Paul ISARD, Michel SALLES, Olivier ASTRUC.

Viviane BAUDE-TOUSSAINT, Lyliane MOULARD, Marion MAERTENS, Mélanie MUR, Béatrice FRANCES, Martine VIBAREL-CARREAU, Sylvie KLEIN, Mélanie MUR.

Absents excusés : Laure GODEFROY, Marie-Hélène MATTIA, Christine PRADEL, Annie ROUGEOT, Annick SATGER, Muriel ICHER

Philippe HUPPE, Robert GELY, Jean-Yves LE BOZEC, Christian JANTEL, Guy ASSEMAT, Pierre USACHE, Daniel BARTHE, Philippe BOUCHE, Jean-Luc CHAILLOU, Gilles D'ETTORE, Alain DURO, Etienne NORBERT, Julien BRUNO, Michel LOUP, Jean-Louis MADALLE, Serge MALDONADO, Pierre MARHUENDA, Alain MARTI, Philippe MARTINEZ, Richard NOUGUIER, Thierry ROQUE, Pierre-Jean ROUGEOT, Henri SAUCEROTTE, Robert SOUQUE, Christian THERON, Christophe THOMAS, Emmanuel VILLANEUVA, Claude VISTE, Gérard COMBES, Sébastien FREY, Vincent GAUDY.

Objet : DECHETERIE DE VALROS : ACQUISITION DE PARCELLES

SOUS-PREFECTURE
REÇU LE

Suite à des difficultés les parcelles sur lesquelles a été édifié, en 2003, la déchèterie de Valros, n'ont pu être acquises en son temps.

Aujourd'hui, les obstacles semblent surmontés et les propriétaires, Mesdemoiselles Céline et Géraldine ROSSI, nous proposent la cession des deux parcelles concernées, cadastrée section B n° 664 d'une surface de 3730 m² et B n°1145 d'une surface de 2950 m² soit une surface totale de 6680 m² pour un coût unitaire de 1.30 € le m² soit un coût total de 8684 €.

SERVICE COURRIER

Monsieur le Président propose à l'assemblée délibérante, l'autorisation de procéder à l'acquisition de ces parcelles, et à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Il invite le Comité Syndical à se prononcer sur cette opportunité.

Où l'exposé de son Président,



Après avoir délibéré,

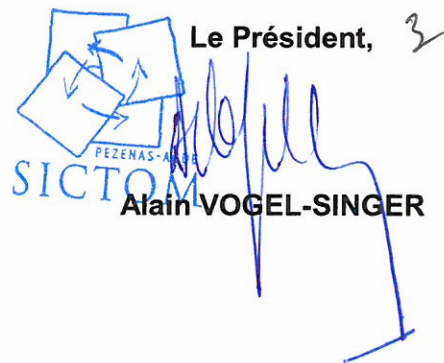
A l'unanimité,

DECIDE de procéder à l'acquisition de ces parcelles telles que détaillées ci-dessus

AUTORISE Monsieur le président à signer tout document relatif à cette acquisition

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours, mois et an susdits.

Le Président, *3*

Alain VOGEL-SINGER

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'État le *23/12/2014* et de sa publication le *06/01/2015*

A Nézignan l'Évêque, le

SICTOM PEZENAS - AGDE
REÇU LE

06 JAN. 2015

Service Courrier



SOUS-PREFECTURE
REÇU LE
23 DEC. 2014
SERVICE COURRIER

SICTOM PEZENAS-AGDE

Adresse postale : BP 112 - 34120 Pézenas

Siège administratif : 27, avenue de Pézenas - 34120 Nézignan l'Évêque

Tél. : 04 67 98 45 83 Fax : 04 67 90 05 98 www.sictom-pezenas-agde.fr